



Pension Investment
Association of Canada

Association canadienne des
gestionnaires de caisses de retraite

Montréal, le 15 février 2012

Denys Jean
Président-directeur général
Régie des rentes du Québec
Case postale 5200
Québec (Québec)
G1K 7S9

Monsieur,

L'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite (PIAC) est le porte-parole national des caisses de retraite canadiennes depuis 1977. Les professionnels en placements expérimentés employés par les fonds membres de l'ACGCR sont responsables de la supervision et de la gestion d'actifs de plus d'un billion de dollars pour le compte de millions de Canadiens. La mission de la PIAC est de promouvoir, dans l'intérêt des promoteurs et des bénéficiaires des régimes de retraite, des pratiques d'investissement et de gouvernance saines.

PIAC appuie la prolongation récemment annoncée des mesures d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes de retraite du Québec. Plus particulièrement, permettre une certaine souplesse aux promoteurs pour établir les périodes d'amortissement du déficit constitue une mesure prudente dans un environnement difficile pour les promoteurs de régimes, ce qui, à long terme, pourrait favoriser le redressement de la situation financière des promoteurs et des ratios de capitalisation des régimes de retraite.

Nous avons compris que Québec entreprendra un examen du secteur des régimes de retraite et pourrait proposer des améliorations au système de retraite de tous les Québécois. PIAC se réjouit de la possibilité de participer au processus de consultation et serait ravie de partager ses opinions à tout stade de celui-ci au besoin.

Nous serions ravis de répondre à toute question que vous pourriez avoir.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

François Laurin
Membre du comité des relations gouvernementales de PIAC

c. c. Julie Cays, présidente, PIAC